

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON; D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général: M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.
Trésorier: M. A. PONCHON, 30, rue Malsherbes, Lyon 6^e.

SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^{me} (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	{	France et Colonies Françaises	300 francs
		Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

ALLOCUTION DU PRESIDENT POUR 1949

MES CHERS COLLÈGUES,

Ce fut une véritable surprise pour moi, d'apprendre ma nomination au titre de Président de notre Société pour l'année 1949.

Etant resté très longtemps absent de vos délibérations, je ne m'attendais certes pas à cette marque de sympathie qui m'a profondément touché, aussi est-ce avec une grande émotion que je prends possession de ce fauteuil que j'ai déjà occupé voici bientôt dix ans.

Les raisons qui m'avaient contraint à ne plus participer d'une façon active à la vie de la Société Linnéenne n'existent plus actuellement. Soyez donc certains que je ferai de mon mieux pour assumer honorablement la charge que vous m'avez confiée.

Toutefois, je crains que mes occupations journalières, autant que mon âge, ne me permettent pas de remplir complètement le rôle qui m'échoit; dans ces circonstances, je pense pouvoir compter sur votre aimable collaboration pour m'aider dans cette tâche, en particulier, pour effectuer, le cas échéant, certaines démarches, si je me trouvais dans l'impossibilité de le faire.

De toute façon, soyez assurés que vous trouverez toujours chez moi le désir de bien faire, et la bonne volonté de laisser notre chère Linnéenne dans une situation aussi élevée que celle où je la prends. Je souhaite donc que ma présidence soit à la fois digne du glorieux passé de notre groupement et de mes savants prédécesseurs.

A. POUCHET.

AVIS DU TRÉSORIER

Le Trésorier prie ses collègues de bien vouloir *devancer la prochaine mise en recouvrement des cotisations* en lui en adressant spontanément le montant. Il est recommandé d'utiliser soit le chèque bancaire, soit le versement ou le virement au compte-courant postal de la Société (*Société Linnéenne de Lyon*, Lyon 101-98).

b) Des espèces purement méditerranéennes, inconnues à Lyon (errants mis à part) et dans l'Ouest, entre autres : *Anthocharis euphe- noides* Stgr., *Epinephele ida* Esp., *Polygonia egea* Cr., *Libythea celtis* Fuess., *Episema i cincta* Schiff., *Cleophana yvani* Dup., *Haemerosia renalis* Hb., *Synthimia fixa* Fab., *Eublemma jucunda* Hb., *suava* Hb., *pura* Hb., *Eutelia adulatrix* Hb., *Catocala nymphagoga* Esp., *Syneda cailino* Lef., *Calpe capucina* Esp., *Mannia oranaria* Stgr., *cebellaria* Chrtn., *Rhoptria asperaria* Hb., *Chesias isabella* Schaw., *Glossostrophia rufomixtata* Rbr., *Sterrrha ostrinaria* Hb., *Asopia regalis* Schiff.

(à suivre)

DESCRIPTION DES PREMIERS ETATS DE *LOBOBUNAEA GOODI* Holl.

par P. C. ROUGEOT.

Les premiers états des *Lobobunaea*, beaux et grands Saturnides africains, sont encore pour la plupart totalement ou partiellement inconnus.

En particulier les rares espèces du groupe de *L. goodi* Holl. : *goodi*, *niepelti* (qui n'est probablement qu'une forme du premier), *leopoldi* et *thoirei*, considérées par BOUVIER comme *Bunaea* jusqu'en 1928, n'avaient jamais été élevées à notre connaissance. Le hasard nous ayant permis d'obtenir ex-larva un exemplaire femelle de *goodi*, espèce des régions forestières du Cameroun, du Gabon et du Congo, (dont nous possédons déjà trois exemplaires ♂♂ capturés pendant la saison des pluies 1945-1946 dans la vallée de l'Ogoué), nous sommes heureux de donner aux lecteurs du Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon la primeur de nos observations.

A Oyem, chef-lieu du Woleu-N'Tem (Nord Gabon), où nous nous trouvions, le 10 Septembre 1948, des enfants Pahouins nous apportaient une grosse chenille verte, trouvée sur le sol, qu'à première vue nous reconnûmes pour être celle d'un Saturnide. Glabre, de teinte verte, avec une ligne médiane dorsale vineuse, cette chenille est longue de 90 mm, épaisse de 17 mm. Chacun des anneaux est renflé dorsalement (à l'exception du premier thoracique, qui est très réduit) et porte une paire de tubercules verts. Ceux-ci sont particulièrement développés sur les deux segments thoraciques postérieurs où ils sont inclinés en arrière et obtus. Les autres tubercules dorsaux ne portent que de très courtes épines jaunes. Une ligne de ces épines minuscules se trouve au-dessus des stigmates, qui sont orange.

A la base de l'épine latérale du second et du septième segments abdominaux se trouve une plaque argentée arrondie, généralement considérée jusqu'ici comme l'un des caractères génériques des larves de *Pseudobunaea*. Tête et bouclier anal verts, ventre et pattes verdâtres.

A l'âge mûr, la teinte verte du fond se marbre d'espaces chair, surtout sur les derniers segments, dorsalement et latéralement.

Pour se métamorphoser, la chenille s'enfonce en terre peu profondément et tapisse sa logette de quelques fils de soie et de brindilles.

La chenille ramassée sur elle même, renflée, immobile, prit avant la transformation en chrysalide qui eut lieu le 17 Septembre, une teinte sombre.

La chrysalide, de type Bunéen, est épaisse, courte, à partie thoracique développée. Est remarquable chez elle son crémaster triangulaire, large et plat à la base, aigu à l'extrémité. D'abord rougeâtre, elle devient rapidement brun noirâtre, et est peu mobile.

L'exuvie est rejetée complètement et n'enveloppe pas la chrysalide comme dans beaucoup d'espèces voisines. L'éclosion eut lieu un peu plus d'un mois après, en pleine saison des pluies, le 29 Octobre pendant la nuit.

La femelle obtenue ainsi, semblable au ♂, mais plus grande et aux ailes moins falquées, pondit presque aussitôt, en grappe, des œufs arrondis de 3 × 2,5 mm, blanc-rosé, striés longitudinalement de brunâtre.

Laissée en vie tout un soir en plein air, fixée à un bouchon par une fine épingle, cette femelle n'a attiré aucun mâle.

La découverte de cette chenille est intéressante à deux points de vue :

D'une part, les chenilles des *Lobobunaea* et *Pseudobunaea* étant de forme et de coloration analogues, la seule différence supposée entre elles résidait en ces plaques argentées ou dorées ornant les secondes (plaques existant également dans un genre assez éloigné : *Aurivillius*). Cette différence, constatée par SCHULTZE chez un très petit nombre d'espèces, n'est donc pas constante, au moins chez les larves devant donner des femelles.

D'autre part, elle permet de séparer complètement comme l'avait déjà fait E.-L. BOUVIER en 1927 (in « Les Saturnioïdes de l'Afrique Tropicale Française ») les *Nudaurelia* bunéiformes (*N. alopia* Westw. par exemple) des Bunéens du groupe *goodi*, qu'il confondit en 1936 dans les « Mémoires du Muséum » au sein du genre *Lobobunaea*.

En effet la chenille de *Nudaurelia alopia rhodophila* Walk. déjà décrite par SCHULTZE, et que nous avons élevée également est bien typiquement une larve Nudaurélienne, à longues épines garnies de petites soies raides, et par là diffère totalement de celle de *L. goodi* Holl., indiscutablement Lobobunéenne.

L'examen des adultes confirme d'ailleurs à notre avis la séparation générique de ces deux espèces, admise en premier lieu par E.-L. BOUVIER, comme nous venons de le rappeler ci-dessus.

Oyem, le 20 Novembre 1948.

Présenté au Groupe de Roanne en sa séance du 10 Janvier 1949.

RECHERCHES SUR LES SIMBLOSPORES DE MYXOMYCETES

par Marcel LOCQUIN.

Les stades flagellés des Myxomycètes : simblospores et planozygotes ont été antérieurement décrits comme ayant, tantôt un, tantôt deux ou plus rarement, trois ou quatre flagelles. DE BARY (1884) signalait déjà la présence de cellules biflagellées mais, comme VOUK (1911), trouvait qu'elles étaient rares. GILBERT (1927) prétendait qu'un quart des simblospores de *Stemonitis fusca* étaient biflagellées. VON STOSCH (1934) n'en trouvait pas chez l'unique espèce de *Stemonitis* qu'il étudia, alors que toutes les autres espèces en présentaient un pourcentage appréciable. Depuis, GILBERT (1927), en contradiction avec E. C. SMITH, (1929) affirma que *Dictydiaethalium plumbeum* était monoflagellé. HOWARD (1931) trouva des cellules biflagellées chez *Physarum polycephalum*. SINORO et VUASA (1934) opposèrent les *Ceratiomyxa* monoflagellés aux autres espèces qu'ils étudièrent, biflagellées. VUASA (1935) trouva des cellules bi et même tri-flagellées chez *Fuligo septica*. Seule note discordante, JAHN (1936) persiste à affirmer que les simblospores sont normalement et généralement monoflagellées. KARLING (1942), étudiant comparative-ment les Plasmodiophorales et les Myxomycètes exprime une opinion plus nuancée. Il ne nie pas la présence plus ou moins fréquente de cellules biflagellées. ELLISON (1945) chiffre cette fréquence : 2 à 26 % sont biflagellés suivant les espèces. Il apparut inconcevable, malgré ces nombreux travaux, à E. W. ELLIOT (1948) qu'il puisse y avoir un tel pourcentage de cellules biflagellées dans un groupe d'organismes que toutes ces recherches faisaient considérer comme normalement monoflagellées. Supposant que la brutalité des méthodes de fixation et de coloration usuelles pouvaient être responsables de la disparition d'un des flagelles, il étudia comparativement un certain nombre de techniques « accélérées » qui toutes lui donnèrent des résultats comparables. Il en conclut que près de 100 % des simblospores sont biflagellées, mais que l'un des deux flagelles est souvent de taille extrêmement réduite et passe très facilement inaperçu.